

UNE PRISON FRANÇAISE

*Journal de bord
d'un détenu*

Haurus

Du même auteur

*Investigations & Téléphonie mobile : le guide à l'usage des avocats
(2020, autoédition)*

Avis au lecteur

En raison de la sensibilité de certaines affaires judiciaires relatées et de certains faits décrits tout au long de ce journal de bord, des noms de détenus, parties civiles, victimes, membres de l'administration pénitentiaire ont été volontairement modifiés.

Retrouvez mon actualité sur mon site
www.haurus.fr



Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN : 979-10-359-6921-9

© Haurus (Christophe Boutry)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Tout au long du livre, vous trouverez plusieurs QR codes pour découvrir différents contenus en ligne. Pour les lire, munissez-vous de votre smartphone. Ouvrez l'appareil photo pour flasher le code et suivre le lien. Ou utilisez une application de lecture de QR code disponible dans le magasin d'application de votre smartphone.

Avec l'aimable participation
de Agathe Fremont

Prologue

On pourrait penser que la première chose qui nous frappe lorsque l'on pénètre dans une prison, c'est une sensation d'oppression ou bien la peur de ne jamais en sortir. En réalité, c'est tout autre chose qui nous assaille. Dès les premiers pas : le bruit. Les longs couloirs austères entrecoupés de portes en acier amplifient le son qui se propage sans cesse, décuplant l'angoisse. Les clés qui tournent dans les serrures, les grilles qui claquent, le métal qui frotte contre le métal, tout contribue à une cacophonie assourdissante. Plus on avance, plus les sons se mélangent. Les radios, les télévisions, les enceintes qui diffusent du rap en boucle derrière les portes, les cris, les chuchotements, les couinements. C'est un monde de bruits incessants, jour et nuit. On se retrouve désorienté dans un dédale de couloirs, sans repères visuels. On est harcelé par des inconnus qui parlent et ordonnent sans qu'on ait le temps de comprendre. On est poussé de pièce en pièce sans ménagement ni considération. On n'est plus un homme mais un numéro d'écrou, un simple dossier. La lumière naturelle a du mal à percer à travers les fenêtres grillagées, laissant place à une blancheur aveuglante de tubes halogènes. L'odeur de la prison agresse immédiatement, c'est un mélange poisseux d'humidité, de métal rouillé, de transpiration, de nourriture avariée et d'huile de friture. Des relents de produits d'entretien industriels et de poubelles pleines se superposent à cette atmosphère rance. Au fil du temps, notre odorat s'accoutume à cette odeur qui imprègne les vêtements. Alors que les heures passent, la résignation s'installe, en même temps que la prise de conscience qu'il n'y a aucun moyen de sortir. On erre, isolé du monde extérieur, séparé de tout ce à quoi l'on tenait. Entre espoir et désillusion, le temps s'écoule lentement, et inexorablement on est aspiré dans ce monde jusqu'alors inconnu et inimaginable, où les lois que nous connaissons ne s'appliquent plus. Les mois qui passent laissent entrevoir la déliquescence de notre système carcéral, la douloureuse réalité d'un système au bord de la faillite : Une prison française.

Le choc carcéral est une épreuve à laquelle personne n'est préparé et dont personne ne ressort indemne. Malgré les préjugés que nous pouvons avoir, (par

le biais de par exemple notre exposition aux faits divers et aux séries télé), il est impossible de réellement nous imaginer ce qui se passe chaque jour derrière les murs de nos prisons. Pendant plus de dix ans en tant que policier, j'ai souvent été en contact avec l'univers carcéral, j'y suis parfois entré, mais jamais je ne m'y suis vraiment intéressé. J'étais convaincu que la prison était un mal nécessaire, la conséquence inévitable de nos errements. Pourtant, ce sont précisément mes propres errements qui m'ont conduit en détention.

En 2017, j'étais un jeune enquêteur plein d'ambition affecté à une unité judiciaire de la direction générale de la sécurité intérieure chargée de la lutte contre le terrorisme islamiste. J'avais réussi à intégrer ce service après avoir passé plusieurs examens de présélection et avoir satisfait aux vérifications rigoureuses imposées par les services de renseignements. La perspective de pouvoir mener des enquêtes dans cette matière m'avait motivé à choisir cette voie, car je voulais être utile dans la lutte contre le terrorisme qui avait marqué l'ensemble de la société après les attentats de 2015. J'étais également attiré par la perspective de travailler dans un service prestigieux doté de moyens et d'effectifs importants. Je possédais en effet une expérience avantageuse dans l'analyse des preuves numériques et j'étais curieux des nouvelles technologies, ce qui s'est avéré être un atout pour mener nos enquêtes exigeantes. Toutefois, je n'ai jamais prétendu être un policier irréprochable. L'uniforme peut donner l'impression d'être au-dessus des lois au nom du bien commun, mais il peut également nous rendre vulnérables et perméables. La limite à ne pas franchir est souvent proche, et il peut nous arriver de vouloir transgresser les règles pour obtenir des résultats. Nous pouvons également nous retrouver dans un monde où les genres se mêlent et les frontières s'effacent, où la morale est parfois mise de côté pour lutter à armes égales contre nos ennemis. C'est ainsi que, sans le réaliser, nous nous engageons sur une pente glissante que nous avons le plus grand mal à remonter et qui peut nous faire basculer complètement.

Quelques mois avant d'entrer au service de la DGSI, j'ai commencé à rembourser mes dettes suite à la mise en place d'un plan de surendettement par la banque de France: la conséquence de la gestion désastreuse de mes finances durant des années. J'étais flic, mais un flic fauché qui peinait à finir le mois, déjà dans le rouge à l'arrivée du salaire. Avec mon conjoint Joël, nous arrivions malgré tout à maintenir le cap et à faire face. Aux yeux des autres, nous étions épanouis. Seulement nous cachions nos problèmes à nos familles et à nos amis. Nous avançons ensemble sans pouvoir nous projeter plus loin que le mois suivant. Envisager l'avenir était impossible.

Au printemps 2017, à la faveur d'une enquête, j'ai arpenté les forums illécites du Darkweb à la recherche d'informations. J'y ai noué des contacts utiles sous la couverture d'un pseudonyme et je suis entré en contact avec un faussaire renommé, spécialisé dans les faux documents d'identité et pilier de cette communauté depuis des années. Je ne m'étais pas initialement plongé dans le Darkweb avec de mauvaise intention, mais quand j'ai compris qu'il était possible de s'y faire un peu d'argent anonymement et facilement, le simple fait d'y avoir songé, j'avais déjà basculé. En vendant des informations provenant des fichiers de la police nationale auxquels j'avais quotidiennement accès, je pouvais en quelques secondes amasser de l'argent en cryptomonnaie. Pour moi ce n'était qu'une goutte dans l'océan des centaines de recherches que j'effectuais chaque jour. On arrive à se convaincre que ce n'est pas si grave, que personne ne s'en apercevra. On en veut toujours plus, l'appât du gain balaie la morale et peu à peu on franchit toutes les limites en faisant abstraction des conséquences. Ne subsiste que le désir insatiable d'accumuler de l'argent. Plus les transgressions s'enchaînent, plus l'on se pense insaisissable. En repensant à ces premiers jours, j'ai longtemps cherché à me trouver des excuses pour me sentir moins coupable, mais en réalité, dès les premières secondes, au fond de moi, je savais que je n'étais plus un flic mais un ripou.

Au début, je fournissais des données provenant des fichiers des permis de conduire et des immatriculations afin que « Jojodelavega », le faussaire, puisse faire de faux documents à partir de véritables informations, ce qu'on appelle des doublettes. Tout passait par nos échanges sur le Darkweb et la barrière du virtuel rendait ces transgressions moins tangibles. Pendant plusieurs mois, j'ai réalisé quelques commandes éparses. Début 2018, tout s'est emballé. « Jojodelavega » avait disparu avec ma source de revenu régulier. Il assurait mon anonymat en faisant l'intermédiaire pour le compte de ses clients et m'évitait de m'exposer. Privé de cet argent facile qui arrondissait les fins de mois, j'ai décidé d'ouvrir mon propre commerce sur le Darkweb tout en continuant d'assurer mon travail de flic. Je menais littéralement une double vie dans laquelle j'étais un agent de la DGSI le jour, et le soir un voyou qui officiait sous le pseudonyme de « Haurus ». En quelques semaines j'ai totalement vrillé, proposant toujours plus de services à tous ceux qui le voulaient. Factures détaillées de téléphone portable, identification de titulaire de ligne mobile, dossiers fiscaux et bancaires, recherches à travers les fichiers administratifs, etc. J'exploitais toute la puissance des bases de données de l'État pour satisfaire des commandes toujours plus nombreuses dont les principaux clients étaient des faussaires, des escrocs et un détective privé. En devenant un membre reconnu de la communauté du Darkweb, en apportant

des informations rares et précieuses, j'assouvissais l'absence de reconnaissance qui faisait défaut dans mon travail. Effectivement, je gérais ce commerce comme une véritable entreprise. Je ne servais plus les intérêts de mon pays, je travaillais au service des délinquants. Alerté par des signaux me disant que j'étais de plus en plus imprudent et insensé, j'ai décidé d'arrêter de fournir des informations à l'approche de l'été 2018. J'étais de plus en plus fatigué par ma double activité la nuit et j'ai commencé à être suspicieux à l'égard de mes collègues. Est-ce que ma conscience me tourmentait de cette duplicité permanente ? Sûrement. J'ai arrêté quelque temps, jusqu'à ce que l'argent vienne à nouveau à manquer et armé de mes œillères, j'ai recommencé. Le mal était déjà fait depuis longtemps, depuis près d'un an et demi. J'avais trahi tous mes serments, tous mes engagements, mon service, mes collègues, les citoyens, pour de l'argent éphémère et un sentiment de toute-puissance profondément malsain.

Le 24 septembre 2018, je suis convoqué dans le bureau du commissaire et, alors que j'y étais, des agents de l'inspection générale de la sécurité intérieure sont entrés et m'ont menotté. J'ai rapidement compris qu'ils enquêtaient sur mes méfaits depuis plusieurs mois. En quelques instants, j'ai senti ma vie basculer. Sous les yeux incrédules de mes collègues, menotté, j'ai traversé le couloir du service. Cette arrestation a confirmé ce que je savais déjà : j'étais devenu un voyou sans me l'être avoué. Aux yeux de mes amis, de mes proches, de mes collègues et de la France entière, j'étais désormais considéré comme tel. Pendant ce temps, Joël, soupçonné d'avoir bénéficié de cet argent, était également arrêté chez nous et placé en garde à vue. C'est ainsi que nous avons tous les deux été incarcérés pour la première fois.

Il m'a fallu du temps pour prendre conscience de l'ampleur de ma dérive. J'ai été rudement rappelé à la réalité lorsque la justice a frappé à ma porte. Cela m'a pris encore plus de temps pour comprendre comment j'en étais arrivé là, pour affronter cette part sombre de moi-même qui s'était emparée de moi avec une facilité déconcertante, et qui maintenant me dégoûte. La seule chose raisonnable et décente à faire était d'assumer mes actes, de coopérer dans l'enquête et de faire face aux conséquences. On pense souvent à tort que transgresser la loi n'est le fait que de gens dénués de tout sens moral et qui sont prédisposés à le faire. Je ne le crois pas. C'est une possibilité pour tout le monde, et la seule chose qui distingue les individus entre eux est notre capacité à faire le bon choix. Malheureusement, je n'ai pas fait ce choix. Je regretterai éternellement d'avoir trahi la confiance qui m'a été accordée, d'avoir terni l'uniforme et surtout d'avoir fait souffrir autant de gens autour de moi. On ne peut pas effacer le mal que l'on a causé, on peut seulement vivre avec et apprendre à le reconnaître pour avancer et devenir meilleur.

leur. Je ne prétends pas pouvoir revenir en arrière, et je ne crois pas que mes regrets et mon amendement pourront effacer ma faute. La justice a fait son travail et la prison a été le prix à payer.

J'ai été incarcéré à deux reprises. Une première fois en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis pendant un an et j'en suis sorti sous contrôle judiciaire. Puis, après mon procès, j'ai purgé ma peine à la maison d'arrêt de Nanterre. Lors de ma première détention, je me trouvais dans un tel état de sidération que j'étais incapable de verbaliser ce que j'avais vécu. Ma deuxième incarcération fut un véritable électrochoc, elle a été le temps de la prise de conscience et du constat. Il ne m'était plus possible de garder le silence face à la faillite de notre système judiciaire et au mépris qu'il m'inspire. Mon expérience des deux côtés du système me permet d'offrir une réflexion authentique aussi bien sur le quotidien en détention que sur les sujets de société qui l'entoure. De poser les bonnes questions et pour qu'enfin s'ouvre un jour, un débat éclairé et apaisé sur une réforme nécessaire du système pénitentiaire et des conditions de vie des détenus.

Ce que j'entends autour de moi — dans les conversations, dans les médias, sur les réseaux sociaux — témoigne d'une profonde méconnaissance de la réalité carcérale. La taule, il faut l'avoir vécu pour en parler. Les témoignages de membres de l'administration pénitentiaire, les bouquins de directeur, de surveillant ou des récits de braqueurs ne peuvent décrire avec réalisme ce que l'on ressent dans sa chair et dans son âme, enfermé comme une bête dans de telles conditions, dans le déni absolu de nos droits en tant qu'êtres humains et citoyens. Car oui, quoique l'on en pense, la prison ne peut plus être un territoire à part de la nation où les lois ne s'appliquent plus. Je suis las d'entendre parler de la prison avec tant de récurrences, avec une telle colère à l'égard de ceux qu'elle retient. Le populisme pénal s'impose un peu plus chaque jour au détriment d'une réflexion poussée autour de l'utilité de la prison telle qu'elle existe aujourd'hui. Il n'en résulte qu'une seule constante : punir sans aucune autre perspective.

Je suis profondément révolté par les souffrances infligées quotidiennement à des milliers d'hommes et de femmes dans nos prisons, au nom d'une obsession croissante pour l'emprisonnement sans aucune volonté de donner un véritable sens à la peine. Il n'y a pas de modèle de prison qui soit vertueux, mais après plusieurs mois d'enfermement, le bilan est accablant. Les prisons ont atteint un tel degré d'indignité qu'elles nous placent en tête du classement des pays les plus méprisables en matière de respect des droits de l'homme. Les mots sont insuffisants pour faire entendre ce que les détenus n'osent pas exprimer, mais à travers

ce journal de bord, je souhaite faire prendre conscience de ce qui se cache réellement derrière les murs d'une prison française.

Le café s'écoule lentement dans la tasse. Noir, mousseux et fumant. Un sucre, deux tours de cuillère. Je reste immobile, contemplant la lumière aveuglante de ce matin de juillet inondant notre salon. La nuit a été courte. Je baigne encore dans cette douce torpeur drapant la pièce d'un voile brumeux. Mon esprit se détache, j'ai la sensation qu'il cherche à s'échapper pour fuir cette journée après laquelle plus rien ne sera comme avant. Mes paupières se ferment, je pourrais me convaincre que rien ne s'est jamais produit. Simplement oublier. L'illusion est parfaite, attirante, je voudrais partir. La fatigue engourdit mon crâne et je n'arrive plus à correctement distinguer le rêve de la réalité. J'ouvre à nouveau les yeux après ces quelques secondes de songe et d'incertitude. Je suis ici, tout est bien réel. Cette nuit, allongé pendant des heures, j'ai tenté de me reposer, les paupières à demi closes. L'anxiété chassant inlassablement le sommeil. Ce sommeil que l'on me refuse à l'aube de retourner en prison.

Il y a bientôt trois ans, en septembre 2018, mes collègues faisaient irruption dans mon bureau de la DGSI. Les menottes aux poignets j'étais conduit en prison. C'est ce qu'il se passe la plupart du temps : on ne s'y attend pas. Dans un tourbillon qui vous dépasse, tout s'enchaîne très vite, vous n'avez pas le temps de réaliser, vos pieds ne touchent qu'à peine le sol. Les enquêteurs se saisissent de vous, on vous force, on vous entraîne, puis on vous enferme. Mais depuis lors, je suis sorti de prison, je suis libre en apparence. Le procès a eu lieu il y a un mois déjà et je dois aujourd'hui me rendre au tribunal pour entendre le délibéré. Cette fois donc, ça sera différent. On ne m'emmène pas, on ne me contraint pas physiquement ; pourtant je dois m'y soumettre.

À cet instant, je n'ai jamais autant désiré rester dans la quiétude de notre appartement. Instinctivement, je refuse de me plier aux desiderata des magistrats qui m'obligeraient à briser cette bulle dans laquelle je me suis intimement convaincu que plus rien ne pourrait m'atteindre. Je m'y refuse et pourtant je céderai. Je n'ai pas d'autre choix que de m'y rendre. Au-delà de l'horizon des heures, il n'existe plus que la résignation, le chaos, le bruit des chaînes et la sensation du métal froid des barreaux sur ma peau. Dès la fin de cet après-midi, je ne serai plus libre et pourtant, comme chaque matin, je me prépare et je prends ma douche. Cette fois pour ne pas revenir.

Ma tasse à la main, je fais le tour de la pièce. J'observe les livres, les meubles, le canapé, l'aquarium. J'effleure les objets. Qu'est-on censé faire dans ces moments-là? Que feriez-vous de ces derniers instants avant d'être privé de liberté? J'ouvre la fenêtre en grand. La jardinière est magnifique, les fleurs tombent en cascade, le jasmin étoilé brille sous les reflets du soleil. Du coin de l'œil, je scrute le sac en toile noire que j'ai déposé près de la porte d'entrée. Qu'amène-t-on pour partir? Du simple, du pratique, des vêtements Décathlon achetés une semaine auparavant. Décathlon, Quechua, Kipsta, Kalenji, fournisseurs officiels des détenus de France. Je vais prendre un bouquin. Sur la table basse, le *Journal de Franck Berton*, entamé, pas terminé. C'est un avocat pénaliste, je suis sûr de rester dans le thème.

Joël sort de la salle de bain, enveloppé d'une grande serviette bleue. Il est plus beau que jamais. Je l'enlace et je ressens à quel point il va me manquer, le vide immense que je vais laisser. En se séchant, il marmonne :

— À quoi tu penses ?

— On devrait rester ici, attendre, profiter.

— On en profitera ce soir, en rentrant, quand ce sera terminé.

— Je ne serai plus là ce soir.

— Arrête.

Sept ans de prison ferme avec mandat de dépôt. C'est la peine requise par le parquet à mon encontre. Bien sûr que je vais y retourner. À cette heure-ci, c'est déjà joué, quelque part sur un bout de papier, c'est déjà écrit. Cela fait un mois que nous sommes tous les deux suspendus au délibéré du procès. Un mois de gestes mécaniques, l'esprit vide, de journées de travail comme si de rien n'était. Un mois de crainte, à me préparer. Un mois de discussions sur l'oreiller à se refaire le fil de ces trois jours d'audience. Toi tu as choisi, pour nous protéger, de croire que le pire n'allait pas arriver. J'ai pris un peu de ton espoir pour ne pas perdre pied.

Sur l'autoroute, les paysages défilent. Mon ami Serge est pessimiste. Nous avons le sentiment qu'en dépit des circonstances, de mes aveux et de ma repentance exprimée lors de l'audience, la sentence sera exemplaire, symbole d'une justice se voulant ferme à l'égard des policiers corrompus. Que je vais être fusillé pour l'exemple, pour tous les flics qui ne se font pas prendre. Nous rejoignons mon beau-père sur la terrasse de la brasserie qui surplombe l'entrée du tribunal de Nanterre. Derniers instants, derniers sourires. On se rassure, on se promet

que tout ira bien, que ce sera dur, mais qu'on s'en sortira. Je profite du dernier repas du condamné. Joël est pensif. On se tient la main.

C'est l'heure et il me faut avancer vers le parvis du tribunal de Nanterre. Je tente de grappiller un ultime moment de liberté en fumant une dernière clope, perdu dans mes pensées. Sous la façade de ce bâtiment austère semblable à un banal immeuble administratif, strié de larges fenêtres noires grillagées, j'étreins Joël qui m'empresse de me ressaisir avant de nous engouffrer sous l'imposant porche blanc. Je porte mon lourd sac noir au travers du dédale des couloirs à la recherche de la salle d'audience. Des dizaines de personnes patientent éparpillées sur des bancs, des mamans restent debout en portant des enfants en pleurs. L'atmosphère est pesante. Je reconnais plusieurs journalistes qui font le pied de grue devant les portes à double battant d'une des chambres correctionnelles du rez-de-chaussée, aucun doute c'est bien ici. Ils viennent assister au dénouement de l'affaire « Haurus » qui aura noirci tant de pages dans leurs journaux. Certains me dévisagent. J'avance entre les bancs de bois clair, totalement hermétique à cette étrange sensation d'être à la fois un anonyme au milieu de la salle et celui que l'on vient voir recevoir sa condamnation. Nous nous asseyons sur l'une des quatre rangées et je scrute la pièce semblable à celle où s'était déroulé le procès. Je crois qu'on me regarde, du moins je m'en persuade. En réalité, ce qui suivra dans quelques instants ne sera qu'un jugement de plus, sans réelle surprise. Personne ne vient assister avec un plaisir coupable à notre chute, il n'y aura pas de spectacle, je n'ai pas défendu mon innocence, ceux qui se pressent pour y assister ne veulent savoir qu'une chose : « quelle sera sa peine et retournera-t-il en détention ? » Il s'agit de nourrir les entrefilets du soir. Ce qu'il m'importe c'est de rester digne quoi qu'il advienne, je suis entré libre dans cette salle, je suis prêt à en ressortir les menottes aux poignets. Je suis assis, concentré, les minutes s'écoulent et maintenant, il ne me tarde que d'une chose : en finir.

La salle est déjà presque pleine, signe que la journée va être chargée en audiences. Des dizaines de jugements vont être pris en quelques minutes. Combien d'entre nous dormiront en prison ce soir ? L'huissier virevolte entre les bancs, il prend nos noms. Des avocats en robe entrent et sortent de la salle. Johan.K alias « Jojodelavega » est assis à l'extrémité du deuxième banc. Également poursuivi dans l'affaire, il est venu seul avec une valise. Il n'était pas venu s'expliquer lors du procès, alors je m'étonne qu'il soit présent pour le prononcé du jugement. Mais je me garde de tout cynisme, car il ne doit pas être serein, et je sais ce qu'il ressent.

Maître Branellec, mon avocate, vient à notre rencontre. « Ne vous inquiétez pas, peu importe la décision, nous viendrons vous voir tout de suite après ».

Maître Bouzrou rejoint son fauteuil au banc des avocats de la défense. Pour nous détendre pendant les quelques minutes d'attente, nous reparlons du mail de « l'assesseur assoupi ». Lors du procès, l'un des deux juges assesseurs avait terminé ses nuits durant l'audience. Lors de sa plaidoirie, Me Bouzrou l'avait pris en flagrant délit de sieste et le lui avait fait remarquer devant l'assistance. Le magistrat s'était indigné dans un sursaut « C'est une honte, c'est une honte ! ». Quelques jours plus tard, il gratifiait le cabinet de mon avocat d'un mail virulent lui faisant part de l'offense qu'il avait ressentie d'avoir été publiquement dénoncé. Ou plutôt d'avoir été publiquement réveillé.

Cinq policiers en tenue entrent dans la salle et se placent en rang d'oignons le long du mur. Le plus gradé d'entre eux tient une liasse de documents entre ses mains, un autre a déjà préparé sa paire de menottes. Les mauvais signes s'accablent.

La sonnerie retentit. Des bancs du public au pupitre du parquet, tout le monde se lève. La présidente de la 17^e chambre correctionnelle, Sophie-Hélène Chateau, s'installe et précise qu'elle débute par le rendu d'un délibéré. Avec Joël, nous prenons place à la barre à l'appel de nos noms. Je pose lourdement mon sac au sol. J'ai envie d'en finir, de ne plus endurer ce suspens interminable. Les autres prévenus ont pris place autour de nous.

« Le tribunal après en avoir délibéré... ». La scène se fige, je ferme les yeux, les mots s'étouffent, ils me paraissent lointains. Nous sommes sur cette estrade, dans une arène, dans ce théâtre, pris au piège d'un scénario depuis trois ans et dans lequel nous avons, au gré du temps, appris un rôle, un texte, que nous n'avons pas écrit. La juge égraine les peines tels les résultats d'un loto perdant :

- Matthieu L. « Sursis »
- Sébastien R. « Aménagement de peine »
- Johan K. « Aménagement de peine »
- Joël S. « Trois ans de prison, dont deux avec sursis »

Joël a déjà exécuté la partie ferme de sa peine de prison. Il ne retournera pas en détention. Droit dans son costume bleu nuit, il n'a pas sourcillé. C'est un soulagement, un vrai soulagement. Nous échangeons un regard furtif, un regard qui dit tout en une fraction de seconde. « Tu es sauf, c'est l'essentiel même si c'est très cher payé ». Christophe Nadotti « Trois ans de prison ferme avec mandat de dépôt ».

Le Marseillais qui apparaît en visioconférence depuis la prison des Baumettes est déjà détenu dans un autre volet judiciaire. Rien ne se lit sur son visage.

— Monsieur Boutry, le tribunal vous déclare coupable de l'ensemble des faits reprochés et vous condamne à une peine de sept ans d'emprisonnement assortie

d'un sursis de deux ans, il prononce un mandat de dépôt¹. Interdiction définitive d'exercer....

Un bruit de fond s'empare de la salle. Je retourne en taule. Une vague d'émotions devrait me saisir, mais je suis anesthésié. À force d'avoir anticipé ce moment, la nouvelle me traverse sans fracas. La juge a interrompu sa lecture. Les policiers qui patientaient s'avancent vers moi. Je leur demande un instant, juste quelques secondes. Je me tourne face à Joël, je ne vois plus que lui, il n'y a plus personne autour de nous, nous ne sommes plus que tous les deux, dans notre bulle. Nous nous serrons l'un contre l'autre. Je l'embrasse.

— Je t'aime plus que tout.

— Moi aussi. Sois fort. Je serai là.

— Tu vas me manquer.

Le policier me fait signe que le temps imparti est écoulé, et me passe les menottes. Je me retourne pour ne plus affronter le regard triste de mes proches. J'avais oublié la sensation du métal sur mes poignets. La présidente a repris sa lecture, mais impossible d'entendre la suite, l'escorte me pousse déjà vers une petite porte. L'audience se poursuit sans moi.

Nous descendons un escalier de béton menant au sous-sol du tribunal. Cette antichambre du tribunal porte le nom de « dépôt », car c'est ici que l'on y dépose les personnes placées sous main de justice², qu'elles sortent de garde à vue ou qu'elles soient extraites de prison. On y attend de comparaître, d'être jugé ou interrogé. On me fait signe de m'asseoir sur l'un des bancs. Je me crois abattu ou résigné, mais en réalité je suis las de ce qui va suivre. Je connais avec une écœurante précision le déroulement des prochaines heures.

Palpation. Fouille à nu. Inventaire. Signature.

— C'est un ex-collègue. Il faut le mettre seul.

Le dépôt. Une succession de petites cellules. Portes grises métalliques, carreaux de plexiglas rayés, deux lourds verrous. Une couchette en béton trop courte pour pouvoir s'allonger et un bloc W-C. Deux-en-un, cuvette et lavabo en même temps, pratique. Les murs gris ont été repeints depuis la dernière fois. Je m'assois. Le vide est absolu. Je ne ressens toujours rien. Je ne pense à rien. Depuis le début, je n'avais manifesté aucun optimisme — à raison — car des débuts de l'enquête jusqu'à ma condamnation, la justice m'a laissé entrevoir un monde sombre et partial, où règne un sentiment de pouvoir rendant certaines décisions totale-

1 Placement en détention.

2 Personnes faisant l'objet d'une mesure restrictive ou privative de liberté par décision de justice.

ment ubuesques, voire incompréhensibles, même pour quelqu'un ayant travaillé à son service. J'ai tenté de comprendre, j'ai passé des journées interminables à essayer de donner un sens à leurs choix, à leurs décisions, d'appréhender leurs raisonnements, souvent en vain. Jusqu'au jour où j'ai arrêté, pour me laisser porter, vaincu, épuisé, par les salves successives que m'inflige la justice. Apathique, c'est ainsi que j'en ressors.

La porte de ma cellule s'ouvre et on me conduit au box de mes avocats, toujours en robe. Me Bouzrou et sa collaboratrice, Me Branellec, se tiennent derrière une petite table en bois. C'est avec la mine grave que Me Bouzrou m'accueille. Il a ce regard franc et insondable dans lequel il m'est difficile d'entrevoir ce qu'il pense en cet instant. Sa posture, sa manière d'être, les mots qu'il soupèse avec soin m'ont toujours fait sentir cette assurance qui fait passer les décisions les plus houleuses pour une tempête dans un verre d'eau. Il émane de lui une force rassurante qui vous oblige à garder la tête haute, à vous battre quoiqu'il advienne. Il n'a jamais eu besoin de verbaliser quoi que ce soit, il n'y a pas de place pour le paternalisme ou le sentimentalisme. On ne s'arrête pas sur ce qui est déjà fait, il analyse, se pose en tacticien, et on avance combat après combat.

Le constat est unanime, le tribunal a eu la main lourde, très lourde. Je relativise, car ce qui m'importe le plus c'est que Joël soit libre. En ce qui me concerne, la peine de sept ans est assortie de deux ans de sursis, ce qui signifie que je dois exécuter cinq ans de prison ferme. Avec la détention provisoire effectuée et les quelques mois passés sous bracelet électronique, je peux d'ores et déjà prétendre à l'aménagement de ma peine après déduction des réductions de peine automatiques. L'inévitable question de faire appel se pose. Bien que j'aie quelques jours pour y réfléchir, j'écarte cette hypothèse. Me Branellec me coupe :

— Je comprends, mais il faut que l'on en discute. Nous ne savons pas encore si c'est une erreur dans le prononcé du jugement, mais la peine est illégale.

— Comment c'est possible ?

— Le tribunal ne peut mettre du sursis que si la peine prononcée, partie ferme et sursis inclus, est égale ou inférieure à cinq ans. Par exemple, cinq ans de prison dont deux ans avec sursis. Cependant, pour une peine de sept ans, ils ne pouvaient pas mettre de sursis.

Abasourdi par ce que je venais d'entendre, je ne pouvais m'empêcher de m'étonner que dans cette affaire que l'on considère comme sensible, qu'on dit suivie en hauts lieux, le tribunal réussisse l'exploit de prononcer une peine illégale, non prévue par le Code pénal.

— Mais concrètement, qu'est-ce que ça implique ?

— Eh bien, soit on laisse les choses en l'état et vous effectuez cinq ans de prison ferme, et il y a fort à parier que le parquet constatera l'erreur et qu'ils décideront de faire appel ; soit on ne laisse pas passer une chose pareille, question de droit et de principe, et nous faisons appel.

— Dans tous les cas je retourne en prison, le mandat de dépôt est applicable.

— Oui, mais sur la base d'une peine illégale. Si nous faisons appel, nous formulerons une demande de mise en liberté.

— J'ai du mal à en mesurer les conséquences. C'est un peu réducteur, mais là je pense à moi et au fait que je puisse rapidement demander un aménagement de peine et tourner la page.

— Nous vous conseillons de faire appel.

Faire appel... Voilà trois ans que j'attends l'épilogue de cette affaire et il faudrait maintenant faire appel parce qu'un magistrat s'est, magistralement, planté ? Parce qu'il n'a pas su appliquer la loi correctement ? Je rejette l'idée de l'appel, je n'ai pas la force. Je ne veux plus affronter une justice que je sais capable du pire. Il n'y a pas d'indépendance, de transparence ou l'ombre d'un débat équitable. Un nouveau procès serait une nouvelle épreuve, une désillusion supplémentaire que je ne veux pas m'infliger.

La peine qui vient d'être prononcée, dans le fond, m'importe peu. Je la reçois, je l'accepte par dépit. Sept ans de prison. Intérieurement, je sais que c'est disproportionné quand on sait à quoi ça correspond dans la réalité des tribunaux. Sept ans, c'est dramatique, mais dans notre pays, c'est un viol, un braquage qui a mal tourné, un go fast à 100 kg. C'est en ça que réside le tour de force de la justice, et de ce qu'elle vous inflige avant même toute condamnation. Elle vous essore tellement que vous arrivez à vous convaincre que le résultat est acceptable. Nous sommes arrivés au bout, j'ai franchi les dernières étapes, sans jamais baisser les bras. Mettez-moi dans une cage, mais, de grâce, laissez-moi en paix.

— Maître, pour l'instant, je ne préfère pas faire appel. Vous avez certainement raison, et ce serait certainement la chose à faire, mais...

— On va étudier tout ça, à tête reposée. On passe vous voir très vite, d'ici là, tenez bon.

— Merci pour tout.

Les policiers du dépôt me reconduisent dans ma cellule. Tout est silencieux, et calme. Étrangement, les geôles autour de moi sont presque vides. En temps ordinaire, elles sont toutes pleines à craquer, du matin au soir, le bruit et les cris font partie de l'atmosphère du dépôt. Je m'allonge sur le béton, jambes repliées. Coupé du monde, je ne pense plus à rien, à personne. Mes muscles se relâchent.

La tension accumulée me quitte brusquement. Une profonde fatigue m'envahit. Où vais-je ? Peu importe. La lumière vive et froide du plafonnier m'aveugle. Je ferme les yeux.